

## Campagne

**Le Conseil municipal de Satigny a accepté à une voix près la construction de l'édifice en bois, qui pourrait être inauguré en 2024.**

Luca Di Stefano

La tour de Chouilly n'est pas encore construite qu'elle a déjà failli s'écrouler. C'était lors d'une séance du Conseil municipal de fin d'année à Satigny. Sans l'aval des élus locaux, le projet de construction en bois et son autorisation de construire étaient certains de tomber à l'eau. Mais ce soir-là, une voix a permis de sauver ce serpent de mer qui hante la Commune depuis douze ans: le vote du président du Municipal a départagé les deux camps qui étaient ex æquo.

Ce vote positif est d'autant plus prodigieux que les trois conseillers administratifs de Satigny avaient demandé à leur Conseil municipal d'abandonner un projet considéré comme «dépassé».

## Chantier ouvert

La tour de Chouilly, avec sa plateforme d'observation accessible au public, se fera donc bien. L'édifice en chêne local s'élèvera alors à 29 mètres pour devenir le point de vue le plus haut du canton. Quand? Le chantier de démolition de l'actuel château d'eau pourrait débuter au printemps. Fin des travaux? «Nous espérons une inauguration au premier semestre 2024», annonce Robert Cramer.

Depuis qu'il préside le conseil de fondation de la tour de Chouilly, l'ancien conseiller d'État et sénateur écologiste y consacre beaucoup d'énergie. «Cette tour sera la démonstration que l'on peut faire des choses très importantes avec le bois, que les forêts genevoises peuvent fournir ce matériau d'avenir pour des constructions de qualité et que nous avons des entreprises capables de la réaliser. Ce projet mettra en valeur le patrimoine naturel et bâti de la région», plaide-t-il.

Alors pourquoi le projet a-t-il été si proche de tomber dans l'oubli? Lancé en 2011, le dossier a dû passer par un certain nombre de commissions cantonales et fédérales. C'est ce qui explique son abaissement à 29 m, au lieu des 60 m initialement prévus par la fondation.

Puis, au fil des législatures, de nouvelles priorités se sont impo-

# Rescapé, le projet de tour à Chouilly se concrétise



**Le public pourra atteindre la plateforme à 360 degrés au sommet de la construction réalisée en chêne local.**

sées à Satigny en lien avec les nouvelles constructions et une population qui ne cesse de croître. «Nous allons dépasser le cap des 5000 habitants en 2024», rappelle la maire Anne Penet.

Si l'Exécutif a demandé au Conseil municipal d'enterrer la tour, «c'est parce que nous étions d'avis qu'elle n'était plus une priorité dans la vie des Satignotes», dit-elle en évoquant la

nécessité de créer des espaces de rencontre pour les jeunes ou des services pour les aînés.

## Un million à trouver

Bien que réticent, l'Exécutif de Satigny entend désormais respecter le choix démocratique. «Maintenant que le projet a été voté, nous allons de l'avant et la population sera bientôt invitée à une séance d'information», an-

nonce Anne Revaclier, conseillère administrative PLR chargée des Bâtiments.

Par ailleurs, tous s'accordent sur la vétusté du château d'eau actuellement en place. Ses vannes ont été fermées il y a bien longtemps, ne laissant à la structure rongée qu'un rôle de support pour des antennes. Sans la tour de Chouilly, il aurait donc fallu élever un mât.

Ainsi, la Commune participera au projet de tour en bois à hauteur de 1 million de francs, tout comme le Canton. Du côté de la fondation qui porte l'édifice, le financement total de 4,5 millions reste à boucler. «Il manque environ un million», annonce Robert Cramer. Mais l'enthousiasme est intact: «Vu que le projet a été accepté, il ne devrait pas être difficile de trouver les derniers partenaires.»